



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT

Vannes, le 16 JUIL. 2021

Monsieur Jean-Yves CARRIO
Maire de BRANDERION
Mairie
3 rue Vincent Renaud
56700 BRANDERION

COMMUNE de
BRANDERION

21 JUIL. 2021

COURRIER ARRIVÉE

Dossier suivi par : SAFDUPE
Simon CHEVILLARD – tél. 02 97 69 50 23
Mail : simon.chevillard@morbihan.fr

Objet : Projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Commune de BRANDERION
Réf. : 2021.128 – SC/VG

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 7 mai 2021, vous m'avez transmis le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune pour avis et je vous en remercie.

Après analyse par mes services, je vous informe que cette modification n'appelle aucune observation ni remarque particulière de la part du Conseil départemental.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Le Président du Conseil départemental

David LAPPARTIENT